

vers de nouvelles dispositions en faveur du don en Grande Bretagne



Dans le cadre de son projet de « big society », Le gouvernement britannique est engagé dans une démarche visant à favoriser le don sous toutes ses formes.

Un livre vert, diffusé en décembre 2010, avait permis de faire apparaître un certain nombre de pistes de réflexion et d'action. On trouvera [ici](#) le document lui même, ainsi que différentes contributions :

- le don et la génération des baby boomers
- le don et la sensation de bien-être (*si l'argent ne fait pas votre bonheur, c'est que vous ne le dépensez pas correctement*)
- Faire tendre vers le don et le bénévolat
- La philanthropie d'entreprise, facteur de changements
- Le don local
- La e-big society
- Le support local des grandes entreprises en temps de

crise

- Les services publics comme plate forme de don

Un Livre Blanc, étape suivante avant la promulgation de lois, vient d'être mise en ligne sur le site du Cabinet Office (à télécharger [ici](#)).

Les différentes propositions, qui s'appuient pour la plupart sur des programmes existants, se déclinent autour de 3 grands axes :

1. Rendre le don plus facile

- *ATM Giving* : permettre le don au moyen des automates bancaires, comme c'est déjà le cas en Suisse par exemple pour SOS Villages d'Enfants via les automates du CFF (voir [ici sur le site de l'association](#))
- *Give change make change* : l'arrondi solidaire lors d'un paiement par carte ; déjà en place dans des enseignes telles que Pizza Domino depuis novembre 2010. 120 000€ ont pu être récoltés via 420 000 donateurs. Voir l'exemple de [Pennies](#), bien présenté ici sur le site Influenca
- *Mobile giving* : don d'argent, mais aussi de temps via son téléphone mobile
- *Slivers of time, Do-it* : mettre en relation les bénévoles et les associations
- *Philanthropy UK* : informer sur la philanthropie
- Mise en réseau des acteurs locaux autour de projets (exemple : Islington giving)
- supprimer les freins au don (améliorer les remboursements des frais engagés par les bénévoles, réduire les contraintes administratives)

2. Rendre le don plus attractif

- de nouvelles incitations fiscales
- de nouvelles incitations pour le bénévolat en favorisant l'échange de temps (voir l'exemple de

[SPICE](#))

- fonds affectés à des opérations particulières
- créer de nouvelles habitudes (journée du bénévolat, valorisation des donateurs, arrondi de paie, programmes dans les écoles, service national citoyen)

3. Favoriser le travail des opérateurs

- Administration électronique
- Extension du mécanisme fiscal du [Gift Aid](#)
- Faciliter la transparence dans l'évaluation des actions (Impact reporting), voir par exemple [ici](#) [New Philanthropy Capital](#)
- Améliorer l'usage des technologies numériques
- Permettre l'accès au don depuis des sites du gouvernement

On pourra également consulter [ici](#) le rapport du groupe de travail qui évoque les freins au don (temps et argent), ainsi que les mesures permettant de diminuer les freins administratifs pour les plus petites ONG, les organisations de volontaires, et les entreprises du secteur social.